



# 3 décembre 2009 :

*Application du règlement Européen,  
Mise en œuvre de la concurrence...*

## Agir pour ne pas subir !

*Ce 3 décembre 2009, entre en application le règlement Européen portant sur « les transports collectifs de personnes et les obligations de service public » qui met en œuvre l'ouverture du secteur des transports collectifs à la concurrence, la libéralisation de ce secteur d'activité.*

### NOUS SOMMES TOUS CONCERNES :

La direction de la RATP s'appuie sur cette échéance depuis de nombreuses années pour mettre en place une politique basée sur des suppressions de postes et une dégradation des conditions de travail et de vie pour l'ensemble des salariés de l'entreprise.

*« Soyons plus performants afin de permettre à la RATP de survivre dans un environnement concurrentiel où les autres opérateurs sont des prédateurs prêts à détruire l'entreprise publique qu'est la RATP... ».* Cette idée est largement développée par le PDG et utilisée comme moyen de pression sur chaque salarié !

Pas un secteur, pas une unité, pas un agent n'est épargné par une réorganisation avec à la clef une logique concurrentielle qui pèse sur le quotidien, qui impacte l'emploi.

**Une devise : « Continuons de construire ensemble la RATP de demain et d'après-demain ».**

**Un dogme : la productivité et l'efficacité économique !**

**« C'est ça ou c'est la mort de l'entreprise... »**

Combien de salariés ont déjà entendu cette phrase de la part de leur direction ? Ces propos culpabilisent les salariés : Ce n'est pas le moment d'augmenter vos salaires... Il faut que vous renonciez à vos 35h00... Il faut faire plus de productivité... Il faut changer vos horaires de travail... Les directions ne manquent, dans ce domaine, ni d'arguments ni de culot !

Alors que les besoins de renforcer l'offre de transport s'affirment quotidiennement, on taille dans le personnel pour des raisons de compétitivité et de rendement. Pour les seules deux dernières années, ceux sont environ 1400 postes qui ont été supprimés, comblés par le développement de l'offre (*en affichage*), ce qui ne sera plus le cas en **2010 avec une prévision de sortie à moins 605 à l'effectif...**

Comble du cynisme, l'exigence présidentielle d'une productivité à 2 % par an vise à se prolonger au-delà de 2013 !!

## Ni fataliste, ni résigné, la CGT à vos côtés !

# Garantir des services publics de qualité et accessibles à tous !

À partir de ce 3 décembre, l'ensemble des lignes à créer sera soumis à appel d'offres et donc à la concurrence, les choix des élus politiques au STIF seront dorénavant et plus que jamais révélateurs de leur volonté à défendre et plébisciter les entreprises publiques de transport que sont la RATP et la SNCF.

	<b>METRO &amp; RER</b>	<b>TRAMWAY</b>	<b>BUS</b>
<b>Lignes existantes</b>	Exploitation pendant 30 ans par la RATP	Exploitation pendant 20 ans par la RATP	Exploitation pendant 15 ans par la RATP
<b>Futurs prolongements</b>	Même régime que les lignes existantes	Même régime que les lignes existantes	Même régime que les lignes existantes, pour de simples adaptations d'itinéraires
<b>Futures lignes nouvelles</b>	<b>Mise en concurrence systématique à compter du 3 décembre 2009</b>		



Si la RATP maintient son monopole d'exploitation des réseaux existants sur des périodes de 15 à 30 ans, il n'est garanti ni le maintien de son statut d'entreprise publique nationale de service public, ni son statut d'EPIC, ni le statut du personnel. **L'ensemble des lignes à créer sera désormais soumis à appel d'offres et donc à concurrence.**

Pour la CGT/RATP, la politique de développement doit être donnée prioritairement à l'extension des réseaux en Île-de-France où notre entreprise publique de service public un rôle majeur à jouer. Pour autant il ne s'agit pas de contenir l'entreprise sur son territoire historique, la RATP hors Île-de-France et à l'international peut porter et s'inscrire plus fortement dans une logique de Service Public en recherchant la coopération avec les structures publiques en place.

## **Productivité, suppressions de postes : La RATP fragilisée, nos conditions de travail dégradées !**

La CGT/RATP dénonce et s'oppose à cette politique, nous portons d'autres choix que cette véritable « fuite en avant » qui a amené à la crise financière mondiale que nous traversons et dont les salariés payent le plus lourd tribut !

### **D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES, NOTAMMENT :**

- ↪ Création d'un pôle public de transports,
- ↪ Création d'un pôle public financier,
- ↪ Création d'espaces démocratiques regroupant élus, usagers, organisations syndicales...

**Ensemble, à la RATP, battons-nous et exigeons : Des augmentations de salaire, des effectifs supplémentaires, de meilleures conditions de travail, un haut niveau de protection social.**

**D'autres choix sont possibles, des choix tournés vers l'intérêt collectif, c'est le sens de l'engagement à vos côtés de toute la CGT !**